

Les églises et l'Église

J.N. Darby

Vous me demandez : « Ne trouve-t-on pas des églises dans l'Écriture ? ». Je réponds : Certainement ; mais, qu'est-ce que des églises ? — L'effet de cette question est de mettre au jour l'état de nos pensées. La plus grande partie des chrétiens pensera immédiatement à ce qu'on appelle des églises dans le monde religieux, et généralement peut-être dans la chrétienté. Ils penseront à l'église presbytérienne, ou libre, ou baptiste ; à l'église de Rome ou à telle autre. Une personne qui vit habituellement dans l'esprit de l'Écriture, pensera à Corinthe ou à quelque autre église nommée dans la Parole. Les faits existants dans la chrétienté, ainsi que les pensées qui y ont cours, sont-ils différents des faits que nous trouvons dans l'Écriture, ou des pensées formées par elle ? Enquérons-nous de ces choses avec un cœur dégagé de préventions, et si nous trouvons l'état actuel bien éloigné de l'état scripturaire, soit en principe, soit en pratique — si nous trouvons, qu'au lieu de la puissance de l'Esprit et de l'unité, tout est en ruines, en dépit d'une belle apparence selon la chair, menons deuil alors et crions au Seigneur. Il viendra à notre secours.

Qu'était-ce que les églises dans les temps scripturaires ? Le mot église signifie simplement assemblée, ou, d'après l'usage local de la langue grecque, une assemblée de personnes privilégiées, de citoyens. Toute la multitude des croyants, réunis en un par le Saint Esprit, formait l'Assemblée ou l'Église ; c'était l'Assemblée de Dieu ; seulement ceux qui étaient à Rome ou à Corinthe ne pouvaient pas, cela va sans dire, se réunir à Jérusalem. De là vient qu'il y avait des assemblées en divers lieux, formant chacune, dans sa localité, l'assemblée de Dieu de cet endroit.

Mais, avant de parler des assemblées locales, il nous faut examiner brièvement l'Assemblée considérée comme un tout dans l'Écriture. Elle est envisagée en premier lieu comme l'habitation de Dieu, en second lieu comme le corps de Christ.

Dans un sens, l'Église n'est pas encore formée, ni complète. Tout ce qui sera uni à Christ dans Sa gloire en fait partie. « Je bâtirai mon assemblée, dit Jésus, et les portes du hadès ne prévaudront pas contre elle » [Matt. 16, 18]. Cela sera infailliblement accompli, et Pierre y fait évidemment allusion quand il dit : « Duquel vous approchant comme d'une pierre vivante... vous-mêmes aussi, comme des pierres vivantes, êtes édifiés une maison spirituelle » (1 Pier. 2, 4, 5). Il est dit aussi (Éph. 2, 21) : « En qui tout l'édifice, bien ajusté ensemble, croît pour être un temple saint dans le Seigneur ». La chose n'est pas encore achevée, mais se continue ; et quoique premièrement l'Église soit un corps manifeste et public, « le Seigneur ajoutant tous les jours à l'assemblée ceux qui devaient être sauvés » (Act. 2, 47), cette Assemblée est devenue ce qu'on appelle maintenant l'église invisible. Elle est invisible, bien que, si elle a dû être la lumière du monde, il soit difficile d'apprécier la valeur d'une lumière invisible. S'il est reconnu qu'elle soit tombée depuis longtemps dans la corruption et l'iniquité, vrai caractère de Babylone, il est évident qu'elle n'a pas été la lumière du monde. Les saints persécutés — car Dieu a certainement toujours eu un peuple — ont rendu témoignage, mais le corps publiquement reconnu n'a été que ténèbres, et non pas lumière dans le monde.

Il est encore parlé de l'assemblée de Dieu d'une autre manière. C'est toujours la maison, une habitation de Dieu, mais elle est établie par l'instrumentalité de l'homme et sous sa responsabilité. « Comme un sage architecte, dit Paul, j'ai posé le fondement... mais que chacun considère comment il édifie dessus ». Voilà l'instrumentalité humaine et la responsabilité de l'homme. Il y avait, sur la terre, un vaste corps qui était la maison de Dieu

ou Son temple. Le Saint Esprit, descendu le jour de la Pentecôte, y faisait Sa demeure (1 Cor. 3). « Vous êtes édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit » (Éph. 2, 22). Ce n'était pas le corps dans lequel il ne peut y avoir ni foin, ni bois, ni chaume, choses qui seront brûlées. La vérité dont nous venons de parler est infiniment intéressante et précieuse; j'entends cette habitation de Dieu ici-bas, dans Sa maison, préparée pour Lui, d'après Sa volonté. Dieu n'a jamais demeuré avec Adam innocent, Il le visitait; pas davantage avec Abraham, qu'Il visitait aussi et bénissait particulièrement; mais, du moment qu'Israël fut retiré hors d'Égypte, Dieu vint et demeura avec lui. L'habitation de Dieu avec les hommes est le fruit de la rédemption (voyez Ex. 29, 46). La vraie rédemption a été accomplie, et Dieu s'est formé une habitation pour Lui-même où Il demeure par l'Esprit. Il en est de même pour l'individu (1 Cor. 6), mais je parle maintenant de l'Assemblée, de la maison du Dieu vivant. Elle est à présent, sur la terre, l'habitation de Dieu par l'Esprit. Il demeure et marche au milieu de nous. Nous sommes l'édifice de Dieu. L'homme peut avoir édifié du bois, du foin, du chaume, mais Dieu n'a pas encore exécuté le jugement pour retrancher la maison de devant Lui; cependant c'est par elle que commencera le jugement.

L'assemblée est aussi le corps de Christ (Éph. 1, 23). C'est par un seul Esprit que nous sommes baptisés en un seul corps. Celui-ci ne sera finalement complet que dans le ciel; mais il est établi sur la terre; car le baptême du Saint Esprit est Sa descente ici-bas le jour de la Pentecôte (Act. 1, 5; 1 Cor. 12, 13). Nous trouvons, en outre, dans le même chapitre, qu'Il a mis dans l'Église premièrement des apôtres, secondement des prophètes, en troisième lieu des docteurs, ensuite des miracles, des dons de guérison;... il est clair que tout cela est sur la terre. Remarquez aussi que ces dons sont placés ici-bas dans l'Église entière, tous, quels qu'ils soient, membres d'un seul et même corps. C'est ainsi que l'Église ou l'Assemblée est décrite dans l'Écriture.

Qu'étaient-ce donc que les églises ou assemblées, sinon des églises locales? L'apôtre pouvait écrire: « À l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe » [1 Cor. 1, 2]. Elle représentait l'unité tout entière du corps dans cet endroit. « Vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier » [1 Cor. 12, 27]. Il ne pouvait y avoir dans le même endroit deux corps de Christ pour Le représenter. Lorsqu'il s'agit de la Galatie qui était une grande province, il est dit: les assemblées de Galatie. À Thessalonique, ville de Macédoine, nous avons l'assemblée des Thessaloniciens. Il en est de même quant aux sept églises; Jean écrit à l'assemblée. Ainsi partout, en quelque lieu que ce fût, où était l'assemblée de Dieu, on pouvait s'adresser directement à elle en cette qualité. Au chapitre 20 des Actes, Paul appelle les anciens de l'assemblée. Ils étaient établis par le Saint Esprit comme surveillants au milieu du troupeau de Dieu. Tite est laissé en Crète pour établir des anciens dans chaque ville [Tite 1, 5]. Nous avons (Act. 11, 22) l'assemblée qui est à Jérusalem, bien qu'elle fût excessivement nombreuse. En Actes 13, nous trouvons l'assemblée qui était à Antioche. Paul (Act. 14, 21-23) retourne à Lystre, Derbe et Iconium, et leur choisit des anciens dans chaque assemblée. Toute l'Écriture nous fait voir clairement qu'il y avait une seule assemblée dans un lieu, et qu'elle était l'assemblée de Dieu. Ils n'avaient pas d'édifices nommés églises, le Tout-puissant n'habitant pas dans des temples faits par la main des hommes [Act. 17, 24]; ils se rassemblaient dans des maisons quand ils le pouvaient; mais le tout formait une assemblée, l'assemblée de Dieu dans ce lieu, et les anciens étaient anciens dans ce tout comme étant un seul corps.

L'assemblée locale représentait l'Assemblée de Dieu tout entière, comme 1 Corinthiens nous le montre. La position des chrétiens qui la composaient, était celle de membres de Christ, de tout le corps de Christ. Selon l'Écriture, on n'est membre que du corps de Christ; on est un œil, une main, etc. Le ministère était en relation directe avec cette pensée. Lorsque Christ est monté au ciel, Il a donné des dons aux hommes, des apôtres, des prophètes (ceux-ci étaient les dons fondamentaux: Éph. 2); — puis des évangélistes, des pasteurs, des docteurs, qui étaient placés dans l'Église, dans l'Assemblée

tout entière (1 Cor. 12).

Si un homme était docteur à Éphèse, il l'était aussi à Corinthe. De même, pour les dons miraculeux, un homme parlait en langue là où il était ; son don n'appartenait à aucune assemblée particulière, mais ce membre, ou ce don, était donné à tout le corps sur la terre, au moyen du même Esprit (1 Cor. 12) par lequel un homme devenait un serviteur de Christ. En 1 Corinthiens 12, nous voyons le Saint Esprit distribuant les dons sur la terre, tels qu'ils existaient alors. En Éphésiens 4, ils sont donnés d'en haut par Christ, et il n'est fait mention que de ceux qui sont en vue de la perfection des saints, pour l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à la mesure de la stature de la plénitude du Christ. Ce sont là les talents avec lesquels l'homme devait trafiquer, s'il connaissait le maître, et parce qu'il avait reçu ces talents. « Suivant que chacun a reçu quelque don de grâce, employez-le les uns pour les autres, comme bons dispensateurs de la grâce variée de Dieu » (1 Pier. 4, 10). Des règles sont données dans l'Écriture quant à la manière d'exercer ces dons. Les femmes devaient se taire dans les assemblées [1 Cor. 14, 34]. Mais mon dessein, en ce moment, est de faire voir ce qu'était comme appartenant à toute l'Assemblée de Dieu, en tout lieu, que ceux qui possédaient ces dons devaient les exercer. Les anciens étaient des charges locales et non des dons, mais leur aptitude à enseigner était une qualité désirable, toutefois tous ne la possédaient pas (1 Tim. 5, 17). Les anciens étaient anciens de l'assemblée de Dieu dans un endroit déterminé. Les dons devaient s'exercer comme appartenant à tout le corps, et selon la règle scripturaire, là où se trouvait le membre doué.

Le résultat de l'examen que nous avons fait de l'Écriture est que dans chaque ville où il y avait des chrétiens, il y avait une seule assemblée de Dieu ; que les chrétiens étaient membres du corps de Christ, l'Écriture ne reconnaissant pas que l'on soit membre d'autre chose. Enfin, les dons, membres et serviteurs de Christ, par l'opération du Saint Esprit, s'exerçaient, d'après les règles données par l'Écriture, dans toute l'Église, qui était une seule Assemblée de Dieu, dans le monde entier. L'ancien était une charge locale, pour laquelle la personne était choisie et établie par l'apôtre ou par son délégué. Les anciens exerçaient leur office dans la seule assemblée de Dieu qui se trouvait dans l'endroit où le Saint Esprit les avait établis surveillants (Act. 14, 24 ; Tite ; Act. 20, 17, 28). L'ancien n'était pas un don, quoiqu'un don soit désirable pour rendre son service plus efficace, mais la principale chose requise était d'avoir les qualités qui rendaient l'ancien propre à être surveillant.

Il n'existe pas trace de cela dans ce que les hommes appellent actuellement églises. Grâce à Dieu, ils ne peuvent empêcher le Seigneur de faire Son œuvre, ni de susciter des ouvriers qui travaillent au bien de Ses élus, suivant Sa souveraine direction ; mais les hommes ont organisé des églises, chacun selon sa fantaisie ; ils ont oublié l'Église de Dieu et la Parole de Dieu, bien que quelques-uns reconnaissent une église invisible que la fidélité du Seigneur maintiendra. Cela, ils le laissent à Ses soins, et chacun arrange l'église visible comme il lui semble bon.

Du moment que l'Église, comme corps publiquement manifesté dans le monde, fut tombée dans le papisme (ou dans la corruption grecque avec laquelle nous avons moins à faire en Occident), tout était en ruines selon la prédiction de l'apôtre. Lors de la Réformation, les gouvernements civils établirent des églises nationales, car personne ne pensait à l'Église de Dieu ; et, pendant quelque temps, on ne toléra pas autre chose. Ensuite, la liberté religieuse commença à devenir plus commune ; mais, l'idée de ce qu'est l'Église de Dieu étant absente, on organisa des églises, unies d'après un système imaginé par l'homme, ou bien indépendantes les unes des autres, mais que l'homme arrangeait et organisait. La notion de l'unité du corps, le fait qu'on n'est membre que du corps de Christ, la vérité que le Saint Esprit est sur la terre, que les dons sont donnés par Christ et apportent avec eux la responsabilité de leur exercice ; — tout cela était complètement oublié et mis de côté. Il ne restait rien de la vérité scripturaire initiale au sujet de l'Église et

de la présence du Saint Esprit.

Le corps épiscopal différait en ce sens qu'il prétendait remonter aux origines par la succession, et constituait les gens membres de Christ par le baptême d'eau, rêverie dont on ne peut trouver vestige dans l'Écriture. C'est par un seul Esprit que nous sommes baptisés en un seul corps. On est baptisé d'eau pour la mort de Christ. Mais, laissant de côté les prétentions et les erreurs épiscopales, nous trouvons que le système actuel est celui d'assemblées formées par les hommes sur quelque principe qu'ils ont adopté, avec un homme choisi par eux et mis à leur tête. On devient membre de cette église ou assemblée ainsi formée, et l'on vote comme tel au milieu d'elle. Que ces personnes soient membres de Christ ou non, ce qui les caractérise, c'est qu'elles sont membres de cette assemblée particulière. Dans la plupart des églises, le vote ne crée pas de divisions, c'est la majorité qui décide. Le Saint Esprit n'entre pas en question. Toute l'action, du commencement à la fin, vient de l'homme. Que les presbytériens aient divers conseils d'église, qu'il y ait un élément aristocratique dans leur organisation; que chez les congrégationalistes, les décisions soient prises par chaque corps séparément et par le vote des membres des assemblées; — le tout est un arrangement humain, formé et conduit par l'homme; un homme est membre d'un corps que l'homme a organisé, et il agit en conséquence. L'état actuel des choses, c'est une église ou une assemblée dont sont membres un certain nombre de personnes, ayant à leur tête une autre personne qui a fait des études pour le ministère. C'est le troupeau ou l'église de monsieur tel ou tel; il est payé tant par an; il peut ou non être converti, mais il est consacré; peut-être est-il un évangéliste, il sera mis à la place d'un pasteur; peut-être est-il un pasteur, il devra prêcher au monde. Toutefois, s'il ne réussit pas, on lui donne sa démission, le plus souvent directement, parfois d'une manière indirecte. Toute la constitution de l'Église de Dieu, sa constitution divine, est ignorée — on lui a substitué la constitution de l'homme. On ignore l'ordre du Saint Esprit et Sa puissance, ou l'on n'y croit pas du tout.

L'Écriture ne connaît ni membre d'une église, ni pasteur d'un troupeau à lui particulier, ni assemblée volontaire formée d'après ses propres principes à elle. Rien de semblable dans la Parole, si ce n'est les divisions qui commençaient à se produire parmi les Corinthiens, et que l'apôtre qualifie de charnelles. Il y avait une chose telle que l'Église de Dieu; il n'y avait pas les églises des hommes. Si Paul adressait aujourd'hui une lettre à l'assemblée de Dieu à ***, personne ne saurait à qui la remettre, car un tel corps n'existe pas.

Les églises ont supplanté l'Église de Dieu. L'opération de l'Esprit de Dieu est mise de côté. L'Esprit donnait les évangélistes, des serviteurs de Christ pour le monde; Il donnait les pasteurs et les docteurs (non pas ceux qu'un troupeau a choisis, ou qui ont *leur* troupeau), pour exercer leurs dons en quelque lieu que Dieu les conduisît. Ils enseignaient à Éphèse dans l'assemblée de Dieu, quand ils s'y trouvaient; à Corinthe quand ils s'y trouvaient. Partout où Dieu les envoyait, ils agissaient suivant le don qui leur avait été confié d'en haut; ils trafiquaient avec leur talent parce que le maître les en avait chargés. Suivant que chacun avait reçu quelque don, il l'employait comme bon dispensateur de la grâce variée de Dieu [1 Pier. 4, 10]; s'il exhortait, il s'appliquait à l'exhortation; s'il enseignait, à l'enseignement, et cela, dans l'Assemblée de Dieu comme un tout.

L'homme a fait des organisations, mais il a totalement mis de côté, dans la mesure de ses arrangements à lui, l'ordre et les arrangements de Dieu quant à l'Assemblée. C'est ainsi que, pour avoir des églises, on a mis de côté l'Église, l'Assemblée de Dieu. C'est ainsi que les hommes ont remplacé, par des ministres de leur choix, l'Esprit qui répartit ses dons à divers membres, et qu'ils ont négligé la Parole dans laquelle l'ordre de Dieu est révélé. L'Église, l'Esprit et la Parole, sont mis de côté par ce qu'on appelle l'ordre, à savoir l'arrangement et l'organisation des hommes.

On nous dit qu'il doit en être ainsi. Bien plutôt, c'est la foi qui manque pour confier au Seigneur le soin de gouverner et de bénir Sa propre maison d'après l'ordre qu'Il a établi; et

néanmoins la vraie bénédiction ne peut provenir que de Son opération par l'Esprit qu'Il a envoyé du ciel. Quel est l'effet de tout cela ? Il serait peu charitable (et je n'ai pas la moindre envie de le faire) d'exposer ici les tristes conséquences qui en sont souvent le résultat. Elles sont bien connues, même du monde. Mon but est de démontrer que le système est antiscrituraire, et qu'il nie le Saint Esprit et la vraie Église de Dieu. D'ailleurs, il est évident qu'une personne choisie et payée par une assemblée, dont ordinairement la moitié au moins est inconverte, et qui a pour objet principal l'augmentation du nombre, de l'influence, et l'appui des gens riches — que cette personne, dis-je, devra nécessairement chercher à plaire à ceux qu'elle sert, et s'accommoder à son auditoire. Or, l'apôtre dit : « Si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais pas le serviteur de Jésus Christ » [Gal. 1, 10].

Quant au résultat pratique, j'en appelle à toute personne pieuse et consciencieuse, familière avec l'état de choses actuel. De toute part, j'entends leurs plaintes, mais elles ne songent pas que c'est l'effet naturel et nécessaire du système. Le « ministère » n'est plus l'exercice du don donné par le Seigneur, mais c'est l'éducation et la consécration d'une personne pour une profession, en sorte que, bien souvent, elle n'est pas même convertie. La vraie Église de Dieu, établie sur la terre (1 Cor. 12), est méconnue aussi bien que les vraies églises, qui sont les assemblées de Dieu en chaque lieu. En revanche, les hommes font des églises, suivant leur propre notion de ce qui est bien, et ils sont membres de leurs églises, au lieu d'être considérés comme membres du corps de Christ. Le membre inconverti d'une église a tous les droits et le pouvoir d'un membre converti de Christ.

L'influence des richesses l'emporte sur l'Esprit de Dieu ; une majorité décide des cas et non pas la direction de l'Esprit. Si une majorité avait décidé à Corinthe, quelle en aurait été l'effet ? Dans tout le système, l'homme, la volonté de l'homme, l'organisation humaine, ont pris la place de l'Esprit et de la Parole de Dieu, et de ce que Dieu avait organisé Lui-même, selon les déclarations de cette Parole.

On m'objecte : « N'y avait-il donc pas des églises alors ? ». Je réponds : Certainement, et c'est ce qui démontre le caractère antiscrituraire de ce qui existe. Qu'on me montre dans l'Écriture une chose telle qu'un corps séparé et distinct, dont on est membre et que l'on appelle aujourd'hui une église. Tout cela est antiscrituraire et met de côté ce qu'on trouve dans l'Écriture, pour établir quelque autre chose.

Je ne traite pas de plusieurs sujets collatéraux, tels que l'état de ruine de l'Église comme un tout, la venue du Seigneur, etc., désirant m'en tenir à cette question. L'ordre de choses actuel est-il scripturaire ou antiscrituraire ? Que les hommes qui ont bu du vin vieux en veuillent aussitôt du nouveau [Luc 5, 39], je conçois que cela soit peu probable ; mais heureux celui qui suit la Parole et reconnaît le Saint Esprit, fût-il même le seul à le faire. La parole du Seigneur demeure éternellement [1 Pier. 1, 25] ; il en est de même de celui qui fait Sa volonté. Les chapitres 3 et 4 de la seconde épître à Timothée indiquent clairement quel est l'état de l'Église et le chemin du croyant aux derniers jours ; tandis que la première épître nous présente les détails extérieurs de l'Église à son début, ordonnés par les soins apostoliques.